

**Sommet mondial sur l'action humanitaire
Istanbul, 23-24 mai 2016**

**RÉSUMÉ ÉTABLI PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU,
PRÉSIDENT DU SOMMET**

S'engager à agir pour défendre l'humanité

Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire, organisé les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul, a réuni 9 000 participants de 173 États Membres, dont 55 chefs d'État et de gouvernement, plusieurs centaines de représentants du secteur privé et des milliers de représentants de la société civile et d'organisations non gouvernementales. En 70 ans d'existence, c'est la première fois que l'ONU organise un événement d'une telle ampleur, avec une telle diversité de parties prenantes, autour des défis urgents qui causent tant de souffrances à l'heure actuelle. Il s'agit là d'une reconnaissance du fait que les défis actuels ne peuvent être relevés de manière satisfaisante que grâce à la collaboration des gouvernements, de la société civile, des personnes touchées par des crises, du secteur privé, des organisations nationales et internationales et d'autres entités. La générosité et la forte implication du Gouvernement et de la population de Turquie ont constitué un atout précieux pour l'organisation de cette rencontre historique.

Du fait des troubles civils et des conflits, les souffrances et les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants. Des violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme se poursuivent à grande ampleur, privant des populations entières des produits essentiels dont elles manquent cruellement. Les catastrophes naturelles, aggravées par les effets des changements climatiques, touchent de plus en plus de femmes, hommes et enfants, ce qui sape les progrès en matière de développement et compromet la stabilité de pays tout entiers. Dans le même temps, nous nous sommes montrés incapables de générer les ressources permettant de contrer ces évolutions alarmantes, d'où la nécessité d'un financement de l'action humanitaire plus direct et prévisible.

Le Sommet a permis d'attirer l'attention du monde entier sur l'ampleur des changements requis pour relever les vastes défis auxquels nous sommes confrontés. Les participants ont clairement établi que l'aide humanitaire à elle seule ne peut ni satisfaire convenablement ni réduire durablement les besoins de plus de 130 millions de personnes parmi les plus vulnérables au monde. Il convient donc d'adopter une nouvelle approche cohérente visant à s'attaquer aux causes profondes, à renforcer la diplomatie politique en vue de la prévention et du règlement des conflits, ainsi qu'à regrouper les efforts en matière d'action humanitaire, de développement et de consolidation de la paix.

Le Sommet était inclusif, ouvert, global et multipartite, ce qui a permis d'exploiter les compétences, l'expérience et les ressources requises pour faire face à l'ampleur de la tâche. Durant les trois dernières années, des dirigeants de la planète, la société civile, des organisations internationales, nationales et régionales, des ONG, le secteur privé, le milieu universitaire, des groupes de diaspora,

des experts techniques et surtout des personnes touchées par les crises ont été consultés. Le Sommet a rassemblé les milliers de participants ayant répondu à mon appel à l'action en prenant des engagements et en lançant des initiatives dans le cadre des allocutions des dirigeants, des 7 tables rondes de haut niveau, des 15 sessions extraordinaires, des 132 manifestations parallèles et des deux jours de séance plénière, ainsi que de la foire-exposition et du marché de l'innovation. Les engagements pris lors du Sommet seront également essentiels pour satisfaire aux exigences du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, du Programme d'action d'Addis-Abeba et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques pour les populations les plus vulnérables.

Durant les deux jours qui viennent de s'écouler, j'ai été ému par les histoires que j'ai entendues et par la résilience, la compassion et le dévouement que j'ai pu observer. Je suis profondément reconnaissant envers les humanitaires qui ont fait le voyage jusqu'à Istanbul afin de partager leur expérience et plus encore envers ceux qui sont restés sur le terrain afin de poursuivre leur travail. Ce Sommet a véritablement constitué, pour la communauté internationale, l'occasion unique de s'engager à placer l'humanité au centre des priorités, en assurant sa sécurité, en appuyant sa dignité et en lui offrant de meilleures perspectives d'avenir. Tous ensemble, nous avons œuvré en faveur de la prise de conscience universelle. Nous avons apporté une lueur d'espoir à des millions de personnes dans la souffrance. Elles savent désormais qu'elles ne sont plus seules et que nous sommes à leurs côtés. Nous devons maintenant traduire cette solidarité en actes.

Je suis touché et encouragé par le soutien qu'a reçu mon point de vue exposé dans le rapport intitulé « Une seule humanité, des responsabilités partagées » et son annexe, le Programme d'action pour l'humanité. Je suis encouragé par les solides engagements exprimés, notamment par de nombreux dirigeants de la planète, afin de donner suite au Programme d'action pour l'humanité et à ses cinq responsabilités fondamentales et d'en faire un cadre permettant d'améliorer notre réponse collective à l'humanité. Nous quittons Istanbul avec la certitude que le Sommet mondial sur l'action humanitaire marque le début, et non la fin, du voyage.

I. Faire preuve de volonté politique pour prévenir et faire cesser les conflits

Les dirigeants du monde ont reconnu que la volonté politique joue un rôle central pour prévenir et faire cesser les conflits de manière efficace, s'attaquer à leurs racines profondes, réduire la fragilité et renforcer la bonne gouvernance. La prévention et le règlement des conflits représentent ce que les dirigeants peuvent faire de mieux pour réduire les innombrables besoins humanitaires. L'action humanitaire ne saurait se substituer à l'action politique. Les dirigeants ont reconnu que cela ne sera possible que si les discours et les belles intentions cèdent désormais la place à une union des dirigeants, à l'action collective et décisive et à un véritable engagement à respecter les accords internationaux. Il faudra adopter une approche complémentaire de la prévention des conflits, qui regroupera la diplomatie préventive, le développement durable, les actions en matière de changement climatique, les droits de l'homme et les investissements dans les sociétés inclusives.

- Les dirigeants se sont engagés à **accroître les ressources humaines, les compétences et les financements en matière de prévention et règlement des conflits** au sein des administrations nationales et des organisations internationales et régionales.
- Les pays ont affirmé qu'il leur incombe de prévenir et faire cesser les conflits en intensifiant leurs efforts de prévention. Certains États se sont même engagés à **prendre rapidement des mesures** pour empêcher les éventuelles crises de dégénérer en conflits violents, en collectant, analysant, partageant et suivant les informations d'alerte rapide.
- Les participants au Sommet ont affirmé la nécessité de renforcer la **volonté politique** en vue de la médiation, du règlement pacifique et de la prévention des conflits, ainsi que de la collaboration aux niveaux régional et international. Des engagements ont été pris afin d'intensifier les **efforts de médiation** des Nations Unies et certains participants ont demandé au Conseil de sécurité de jouer un rôle plus actif en rétablissant les exposés d'appréciation de la situation, notamment en recourant davantage aux articles 34 et 99 de la Charte des Nations Unies.
- À une écrasante majorité, les participants au Sommet ont affirmé la nécessité d'accorder une plus grande attention aux **causes profondes des conflits** et à la **réduction de la fragilité** en **investissant davantage dans des sociétés inclusives et pacifiques**. Ils ont plaidé en faveur d'une approche **associant véritablement les communautés, la société civile et les jeunes**, et en faveur de **l'égalité participation des femmes** à l'exercice des responsabilités et aux processus de consolidation de la paix.
- Les États et les organisations régionales étant parvenus à régler des conflits se sont engagés à aider les autres en leur **faisant part de leurs pratiques exemplaires**. Ils ont proposé de participer aux préparatifs du Forum mondial sur la prévention axé sur la collecte et la consolidation des enseignements tirés de l'expérience.

II. Faire respecter les normes qui protègent l'humanité

La question du renforcement de la protection des civils lors des conflits armés a été au cœur du Sommet et les participants ont reconnu que les normes fondamentales du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme constituaient une protection universelle pour les civils lors des conflits armés. Les représentants des États, de la société civile et des organisations confessionnelles et humanitaires ont insisté sur le fait que le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme n'ont jamais été aussi importants car ils constituent la dernière barrière contre la barbarie.

De nombreux dirigeants ont décidé de défendre et faire respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, alors même que d'autres les mettent à mal. De nombreux chefs d'État et représentants de la société civile ont exprimé leur soutien à une initiative mondiale musclée visant à renforcer le respect du droit international humanitaire et du droit international des

droits de l'homme.

- Les dirigeants du monde ont fait part d'importants engagements pris afin de renforcer le **respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme** au moyen d'un ensemble de mesures concrètes, notamment la formation des forces armées, l'adoption de législations internes, la ratification des principaux traités internationaux et le plaidoyer en faveur de leur universalisation, ainsi que le renforcement de l'éducation et de la sensibilisation. Certains participants ont pris des mesures au plan national pour renforcer la **protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et sexiste**. Certains dirigeants ont appuyé l'amélioration de la surveillance et du signalement des violations, ainsi que le processus intergouvernemental de renforcement du respect du droit international humanitaire facilité par la Suisse et le Comité international de la Croix-Rouge. Plusieurs participants se sont engagés à poursuivre la formation de groupes armés non étatiques afin qu'ils se conforment au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme et assurent la surveillance de leur mise en œuvre.
- Les participants ont reconnu la nécessité de prendre rapidement des **mesures concrètes pour réduire le nombre de victimes civiles durant les hostilités**. Certains dirigeants se sont engagés à poursuivre leur soutien à la collecte de données sur les blessures causées aux civils par les **armes explosives utilisées dans les zones habitées** et sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience en matière de minimisation des conséquences pour les civils en cas de recours à ces armes en zone habitée. Certains participants ont également fait part de leur engagement à renforcer la **lutte contre les mines**, aussi bien pendant qu'après les conflits. Les dirigeants ont également fait vœu de promouvoir le **Projet de lignes directrices de Lucens pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés**, ainsi que la **Déclaration sur la sécurité dans les écoles**. Un certain nombre de participants ont exprimé leur soutien au **Plan d'action des Nations Unies pour la protection des journalistes** et appelé à la création de mécanismes nationaux de suivi des menaces à leur encontre.
- Les participants ont tenu à souligner que le fait d'empêcher l'accès humanitaire nuit à l'efficacité de l'action humanitaire et prive les populations de leur dignité humaine. L'accès humanitaire sans entraves est un impératif et il convient de faire respecter et de promouvoir au plus vite les principes humanitaires. Certains participants ont appelé à l'adoption d'approches plus systématiques en matière de **suivi et de réaction aux contraintes d'accès**. La société civile a montré, au moyen d'exemples concrets, comment surmonter les obstacles aux opérations de secours humanitaire reposant sur des principes. Les **organisations confessionnelles** se sont engagées à fournir leur aide en utilisant leur influence et leurs réseaux pour sensibiliser au respect du droit international humanitaire et le promouvoir.
- Les dirigeants, la société civile et les organisations humanitaires ont exprimé leur indignation face aux attaques perpétrées contre des hôpitaux, des patients, ainsi que des professionnels de santé et des humanitaires qui risquent leur vie pour secourir et soigner ceux qui en ont besoin. Les participants se sont engagés à **renforcer la sensibilisation au devoir de protection et d'instauration de la confiance à l'égard des professionnels de santé**. En outre, ils ont proposé une déclaration semblable à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles afin que les installations

médicales soient épargnées lors des conflits.

- La législation interne en vue de la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, l'entraide judiciaire afin que les auteurs aient à répondre de leurs actes les plus graves et l'amélioration de l'accès à la justice pour les victimes de violence sexuelle comptent parmi les engagements pris pour **renforcer concrètement la responsabilité et mettre fin à l'impunité**. Certains participants se sont montrés en faveur du code de conduite en ce qui concerne l'action du Conseil de sécurité contre les génocides, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre, et de la limitation de l'exercice du droit de veto au sein du Conseil de sécurité en cas d'atrocité criminelle avérée. Il a été largement admis qu'il sera impossible d'arrêter cette spirale de la violence tant que les auteurs n'auront pas à répondre de leurs actes.

III. Ne laisser personne de côté

Le Sommet a démontré la détermination de la communauté internationale à honorer son engagement de ne laisser personne de côté dans la quête du développement durable pour tous. Les dirigeants du monde et les représentants de toutes les composantes de la société ont décidé que leurs actions devaient parvenir jusqu'aux plus défavorisés, y compris jusqu'aux 60 millions de personnes déplacées, jusqu'aux femmes, jusqu'aux enfants et jusqu'aux autres catégories de population en situation de crise. Ils ont également décidé de fournir à ces populations l'attention, le soutien et les ressources qu'elles méritent pour vivre dignement, en sécurité et avec des possibilités d'épanouissement.

- Les participants ont félicité les pays et communautés accueillant de nombreux réfugiés pour leur générosité et l'exemple qu'ils donnent, tout en admettant que la gestion des déplacements au plan mondial est une responsabilité partagée. Beaucoup sont d'avis qu'il convient d'améliorer le partage des responsabilités pour **gérer les déplacements massifs de réfugiés**. Ils estiment que la Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés que tiendra l'Assemblée générale le 19 septembre 2016 pourrait être l'occasion idéale pour donner suite à cette idée.
- Les participants ont décidé d'adopter **une nouvelle approche pour satisfaire les besoins des personnes déplacées dans leur propre pays et des réfugiés** ; il s'agirait de satisfaire les besoins humanitaires immédiats et les besoins à plus long terme en matière de développement afin de renforcer l'autosuffisance des réfugiés, des personnes déplacées dans leur propre pays et des communautés d'accueil. Pour concrétiser cette vision, certains participants se sont engagés à créer des opportunités en termes de moyens de subsistance et d'éducation pour les personnes déplacées et ont promis des financements pluriannuels plus prévisibles. Une organisation privée s'est engagée à élaborer des services financiers adaptés aux besoins des personnes déplacées et à supprimer les frais de transaction pour les personnes en situation de crise. Les participants ont également admis que les déplacements dus aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques constituaient une menace croissante. Certains participants ont appelé à l'élaboration d'un **mécanisme et d'un cadre légal à l'international pour la protection des personnes**

déplacées du fait des conséquences des changements climatiques. Ils ont lancé une plateforme sur les déplacements induits par les catastrophes naturelles.

- Les participants ont réaffirmé leur engagement à **respecter et faire respecter les normes internationales de protection**. Ils ont présenté de manière détaillée leurs engagements à renforcer les législations et politiques internes en matière de protection des personnes déplacées dans leur propre pays, ainsi qu'à promouvoir la mise en œuvre de la Convention de Kampala. La somme de ces efforts constituera un premier pas vers la réalisation de l'objectif ambitieux du Programme d'action pour l'humanité consistant à **réduire les déplacements internes d'au moins 50 %**. Certains pays se sont aussi engagés à soutenir l'élaboration d'un **cadre global pour les réfugiés**.
- Un vaste appel a également été lancé pour **faire de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des droits des femmes des piliers de l'action humanitaire**. Les participants se sont engagés à renforcer leurs programmes pour permettre aux femmes et aux filles d'occuper des fonctions de direction et de décision. Ils ont annoncé l'adoption de nouvelles méthodes et d'un nouveau soutien financier en vue de l'intégration de la responsabilité à la programmation en faveur de l'égalité des sexes. Des programmes visant à mettre fin à l'acceptation de la violence sexiste à l'encontre des femmes et des filles ont été lancés, et des engagements ont été pris afin de garantir à toutes les femmes et adolescentes en situation de crise le droit aux soins de santé sexuelle et procréative.
- **L'éducation ne peut attendre - Fonds pour l'éducation en situation d'urgence** a été lancé lors du Sommet afin de soutenir la dispense d'un enseignement de qualité à tous les enfants en situation d'urgence et de crise prolongée à l'horizon 2030. Ce fonds a attiré un engagement initial de 90 millions de dollars de la part des donateurs et du secteur privé et ce chiffre devrait augmenter à l'approche de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. La Coalition mondiale des entreprises pour l'éducation a annoncé son intention de mobiliser 100 millions de dollars pour ce fonds sous la forme de contributions financières et en nature.
- Des groupes multipartites ont lancé la toute première **Charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire**, ainsi qu'un **Pacte en faveur des jeunes dans l'action humanitaire**. Les participants ont souligné que l'action humanitaire doit prendre en compte les **vulnérabilités spécifiques des migrants** et qu'il faut satisfaire leurs besoins particuliers en matière de protection, de droits de l'homme et d'aide. Des centaines d'autres engagements ont été pris afin de cibler en priorité les personnes qui risquent d'être laissées de côté, notamment les personnes âgées et d'autres catégories de personnes parmi les plus vulnérables en situation de crise.

IV. Améliorer les conditions de vie : fournir une aide ne suffit plus, il faut mettre fin au dénuement

Durant ce Sommet, toutes les parties prenantes ont réaffirmé leur volonté de dépasser la satisfaction des besoins humanitaires. Lors de conflits ouverts et de crises soudaines, il faut pouvoir compter sur

l'action humanitaire reposant sur des principes. Toutefois, les dirigeants du monde ont reconnu que les besoins humanitaires sont désormais indissociables des efforts élargis en matière de développement durable s'attaquant aux causes profondes des besoins prolongés et récurrents. Ils ont ainsi convenu d'adopter de nouvelles méthodes de travail qui ne se contentent pas de satisfaire les besoins des populations mais les diminuent en réduisant les risques et les facteurs de vulnérabilité. Les engagements pris lors du Sommet donnent ainsi l'impulsion à la nouvelle méthode de travail exposée dans le Programme d'action pour l'humanité. En tenant compte de leurs avantages comparatifs, tous les acteurs doivent collaborer en vue d'un résultat collectif réduisant les besoins, les facteurs de vulnérabilité et les risques, en appui aux efforts nationaux et locaux, tout en veillant au respect des principes humanitaires.

- Les participants au Sommet ont reconnu la nécessité de veiller à ce que les personnes touchées par les crises soient non seulement informées et consultées, mais également placées au centre de la prise de décisions. **Les personnes touchées par les crises doivent être considérées comme des partenaires** et non des bénéficiaires. Ce changement a fait l'objet de nombreux engagements de la part de donateurs, d'organismes des Nations Unies et d'ONG, notamment au travers de l'adoption de la Norme humanitaire fondamentale.
- Les participants se sont largement engagés à **renforcer les stratégies d'adaptation des populations touchées. Ils ont également admis la nécessité de faire place et d'accorder la priorité au développement des capacités nationales et locales** de gestion et de résolution des crises. En outre, ils se sont engagés à confier plus de **fonds directement aux acteurs locaux**, lorsque cela est possible.
- Le **Réseau d'action humanitaire des organisations régionales** a été lancé afin de renforcer les capacités et la collaboration avec et entre les organisations régionales, qui complètent de plus en plus les efforts nationaux et internationaux de réaction et de préparation.
- Les participants ont adopté un discours clair en ce qui concerne le renforcement de l'importance des agents humanitaires capables de **fournir l'aide nécessaire pour la survie de manière prévisible et souple** dans le respect des principes humanitaires.
- Le Groupe des ministres des finances des pays membres du V20, l'ONU et la Banque mondiale ont lancé le **Partenariat mondial pour la préparation aux catastrophes**, qui a pour objet d'aider les 20 pays les plus exposés à parvenir à un niveau minimal de préparation aux catastrophes à l'horizon 2020. La **coalition « Un milliard d'individus pour la résilience »** se poursuivra afin d'améliorer la sécurité, la santé et le bien-être des populations vulnérables dans le monde entier en mobilisant un milliard d'individus pour renforcer la résilience des populations durant les 10 prochaines années. Certains pays ont également appelé à redoubler d'attention en ce qui concerne **la dimension sécuritaire des changements climatiques** et plusieurs ont proposé que soit nommé un représentant spécial pour y donner suite.

- Les États Membres se sont engagés à améliorer leurs pratiques concernant **la collecte et l'analyse des données ainsi que l'alerte rapide**, notamment au moyen de la création d'une plateforme mondiale des risques. Le Secrétaire général s'est engagé à faire en sorte que tous les documents de planification et programmes des Nations Unies tiennent compte des risques. Ces efforts permettront non seulement d'améliorer nettement la réaction aux crises, mais rendront également les financements plus prévisibles pour l'action rapide, notamment au moyen du financement et de l'assurance des risques.
- Deux alliances ont vu le jour afin de créer des partenariats élargis : **l'Alliance mondiale pour les crises urbaines**, qui améliorera la prévention, la préparation et la réaction dans les zones urbaines de plus en plus précaires, notamment avec les municipalités locales, et **l'Alliance mondiale pour l'innovation humanitaire**, qui accélérera les transformations de l'action humanitaire en créant un espace partagé pour le développement d'outils, d'approches et de processus innovants. De nombreux participants ont appelé à une modification de l'approche de protection et promotion de la santé des millions d'individus touchés par des crises, et les partenaires de santé ont pris un nouvel engagement mondial en faveur de **l'action sanitaire en temps de crise**.
- **L'initiative Connecting Business** a été lancée afin d'améliorer les connexions entre les compétences et les ressources du secteur privé, aussi bien avant que pendant et après les situations d'urgence. Elle rassemble 11 réseaux nationaux du secteur privé représentant des centaines d'entreprises dans le monde entier et bénéficie d'un vaste soutien multipartite. Les secteurs des satellites et de la téléphonie mobile ont lancé des chartes qui amélioreront considérablement l'accès des personnes touchées par des crises aux moyens de télécommunication.
- Le Sommet a donné lieu à de précieux engagements visant à **dépasser le clivage action humanitaire-développement** tout en renforçant l'importance du respect de l'espace et des principes humanitaires. Reconnaisant la nécessité de changement, le Secrétaire général et huit organismes des Nations Unies ont signé un important **engagement à l'action pour la collaboration autour de nouvelles méthodes de travail**. La Banque mondiale et l'Organisation internationale pour les migrations y ont souscrit. Cela renforcera la capacité des Nations Unies à satisfaire les besoins, réduire les vulnérabilités et gérer les risques en collaborant en vue de réalisations collectives s'appuyant sur l'avantage comparatif dans un cadre temporel pluriannuel.

V. Investir dans l'humanité

Les dirigeants et les participants ont reconnu qu'ils ne pourront honorer les engagements pris en ce qui concerne les cinq responsabilités fondamentales qu'en présence de moyens politiques et financiers durables. Le Sommet a renforcé le rôle central du financement en tant que principal facteur favorisant et dynamisant la satisfaction et la réduction des besoins. En s'appuyant sur le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire et sur le Programme d'action pour l'humanité, les participants ont pris des engagements qui contribueront à faire en sorte que plus de 130 millions de

personnes dans le besoin, dans le monde entier, bénéficient davantage de l'aide et de la protection humanitaires vitales, et qui renforcent les fonds existants. Ils ont notamment admis que le financement doit être en mesure de soutenir les nouvelles méthodes de travail. Dans le même temps, il est évident qu'il demeure nécessaire d'accroître le financement humanitaire direct, rapide et prévisible.

- Les participants ont souligné le fait que les besoins humanitaires doivent être satisfaits au moyen d'un **financement adéquat et prévisible**. Des engagements ont été pris en faveur de l'accroissement des ressources et de l'élargissement de la base des donateurs, notamment en augmentant les sources et mécanismes de financement, en multipliant les assurances contre les risques, en soutenant davantage les mécanismes de financement commun dans les pays, notamment les fonds de financement commun des Nations Unies implantés dans les pays, et en faisant appel au financement social islamique. Les États Membres ont largement soutenu le passage du Fonds central pour les interventions d'urgence à 1 milliard de dollars, moyennant une augmentation de 25 % pour un pays, un engagement à fournir 149 millions de dollars sur cinq ans, ainsi qu'une initiative visant à recourir au financement des risques (appuyée par un fonds aidant au paiement de la prime) pour créer un mécanisme de financement innovant lié à l'assurance contre les risques.
- Les donateurs et les partenaires humanitaires ont annoncé l'instauration d'un **échange « donnant-donnant »** qui contribuera à apporter plus de moyens aux personnes dans le besoin en réalisant progressivement des gains d'efficacité atteignant 1 milliard de dollars au profit de l'action humanitaire sur les cinq prochaines années. Cela inclut un engagement à confier 25 % du **financement aux acteurs nationaux et locaux le plus directement possible** d'ici 2020. Cela s'est concrétisé par la Charte pour le Changement, ensemble d'accords ambitieux signé par 27 ONG internationales et approuvé par plus de 125 ONG nationales de 37 pays, ainsi que par d'autres accords signés par le tout nouveau Network for Empowered Aid Response et des réseaux d'ONG existants tels que le CIAB, InterAction, le Comité directeur pour les interventions humanitaires et ACT Alliance.
- La création de **nouveaux partenariats innovants** entre humanitaires et sociétés privées des secteurs financier et technologique a été annoncée. Ces dernières mettront à disposition leur expertise en matière, notamment, de paiements numériques et de services bancaires par téléphonie mobile pour aider à satisfaire les besoins plus rapidement et plus efficacement.
- Au nom de sept banques multilatérales de développement, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement se sont engagées à instaurer une étroite coopération au sein du groupe afin de **produire davantage de données** pour orienter les solutions dans les pays fragiles dans le but de promouvoir la **résilience économique**. La Banque mondiale a notamment annoncé la création de la **Global Financing Response Platform**, qui proposera des projets de développement à long terme assortis de taux d'intérêt très faibles pour remédier à la fragilité. Le Sommet a également donné lieu à plusieurs engagements concrets en vue de développer le recours aux **transferts en espèces** conjointement aux systèmes nationaux de protection sociale.

VI. Marche à suivre

Le Sommet mondial sur l'action humanitaire nous a fait prendre conscience qu'il fallait agir pour l'humanité. Il a créé une dynamique et une volonté politique mondiale afin de donner suite au Programme d'action pour l'humanité et aux cinq responsabilités fondamentales visant à améliorer la situation de la population mondiale. Les fermes engagements pris en faveur de ce Programme d'action, y compris les engagements fondamentaux, individuels et conjoints, constituent une première étape importante. Il est temps de passer à l'action. Nous devons honorer et défendre nos engagements, en menant ce Programme d'action main dans la main, rapidement et avec détermination durant les mois et années à venir. À cet égard, le débat consacré aux affaires humanitaires du Conseil économique et social des Nations Unies, qui se tiendra du 27 au 29 juin 2016, et la Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés que tiendra l'Assemblée générale le 19 septembre 2016 constitueront d'importants rendez-vous.

Toutes les actions en rapport avec les engagements fondamentaux, ainsi que les engagements individuels et conjoints pris lors du Sommet, figureront sur une plateforme de promesses d'action. Elle sera accessible au public et nous mettra face à nos responsabilités vis à vis des engagements que nous avons pris. Je m'engage à profiter de la dynamique mondiale créée par ce premier Sommet mondial sur l'action humanitaire et à travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes pour concrétiser le Programme d'action pour l'humanité et ses cinq responsabilités fondamentales. En septembre, je présenterai les réalisations de ce Sommet à l'Assemblée générale. Je proposerai des façons de donner suite aux engagements, notamment par les voies intergouvernementale et interorganisations et grâce aux initiatives, plateformes et partenariats lancés lors du Sommet. Un point de la situation sera effectué une fois par an afin de passer en revue les progrès réalisés en matière d'avancement et de mise en œuvre de l'ensemble des réalisations du Sommet et des engagements envers le Programme d'action pour l'humanité.

Ce Sommet marque un point de départ pour l'action mais il doit également y avoir un point d'arrivée, c'est-à-dire un point où notre action aura contribué à transformer les vies de millions de personnes dans le monde. D'ici 2020, nous devons tous ensemble évaluer les progrès réalisés en matière d'avancement du Programme d'action pour l'humanité et des engagements pris lors de ce Sommet. Nous le devons aux personnes touchées par les crises et nous nous le devons à nous-mêmes, au nom de notre humanité commune et de notre responsabilité partagée. Attelons-nous dès à présent à faire du Programme d'action pour l'humanité un instrument de transformation mondiale !